

# LA LETTRE D'A.R.G.O.S.

## Action pour le Renouveau du Gaullisme La Voix du Gaullisme Social

Avril-Mai 2006 : n° 42

### Editorial

## Quel patriotisme ?

**L**e patriotisme, longtemps raillé par les augures de la pensée unique, semble à nouveau à l'ordre du jour.

Que peut-il aujourd'hui signifier ?

A nos yeux, le patriotisme doit d'abord s'incarner dans un combat déterminé pour les institutions de la République. Fondées sur un délicat équilibre entre l'exécutif et le législatif, animées pendant onze ans par le souffle puissant – bien retombé depuis – du général de Gaulle, éprouvées depuis 1974 par maints épisodes politiques, celles-ci doivent être rendues à leur esprit originel, aussi éloigné des dérives populistes que d'un retour aux pratiques des régimes d'assemblée. Car ce qui importe pour la nation, c'est qu'elle puisse être conduite, dans le respect de la démocratie mais avec fermeté, au milieu des tourmentes du monde actuel.

La revendication du patriotisme devrait ensuite permettre aux Français non de se figer en un nationalisme sourcilieux mais de recouvrer toute leur dignité. Nous savons parfaitement que la France n'est plus aujourd'hui celle de Louis XIV ni de Napoléon ni même de Clémenceau et que notre attachement à l'indépendance nationale doit déboucher, sous des formes de plus en plus diversifiées, sur la coopération internationale et non sur le retour à je ne sais quel protectionisme. Mais nous ne saurions admettre que cette situation nouvelle aboutisse, dans trop de domaines, à un abaissement durable du pays. Dans ses rapports avec ses partenaires de l'Union européenne, la France n'a pas toujours eu raison, loin de là : mais il est inacceptable qu'elle soit périodique-

ment rudoyée par la bureaucratie de la Commission ou rappelée à l'ordre «libéral» par la voix doucereuse de M. Barroso, qui n'est, à la vérité, qu'un technocrate sans légitimité populaire. Il n'est pas plus acceptable qu'une authentique politique extérieure de notre pays ne soit plus perçue comme telle dans nombre de secteurs, du Moyen Orient à l'Europe orientale, où elle paraît s'effacer derrière les diktats de Mme Condoleezza

Rice et les initiatives envahissantes de M. Solana. La diplomatie des affaires, sans doute nécessaire, ne saurait suffire pour représenter la France dans le monde.

Faut-il, pour autant, condamner ce que l'on appelle maintenant le «patriotisme économique», au nom d'un introuvable «esprit européen» ? Certainement pas, parce que derrière les OPA «inamicales» qui se sont esquissées depuis plusieurs mois, il est aisé d'apercevoir des opérations, nullement

innocentes, de mise en cause de notre emploi, de nos capacités de recherche, de la cohésion de notre tissu industriel. Comme il est aisé d'apercevoir, derrière les atteintes portées à Bruxelles à la langue française, une lâche connivence à l'affaiblissement de ce qui a si grandement contribué à la richesse de notre patrimoine, à l'éclat de notre passé.

Le patriotisme, pour nous, c'est donc la fidélité à toutes ces valeurs, la volonté de poursuivre tous ces combats, sans forfanterie mais sans fausse humilité, sans renoncer à notre héritage humaniste mais sans jamais nous résigner à une décadence qui, quoi qu'on en dise, n'a rien d'inéluctable ■

**Jean CHARBONNEL**  
Ancien ministre

“ *La France, c'est  
tous les Français.*

*Ce n'est pas la gauche,  
la France.*

*Ce n'est pas la droite,  
la France.* ”

Charles de Gaulle  
16 décembre 1965

“ *L'absence d'Etat défait la France.*

Charles de Gaulle à André-Gillois - Lettre du 17 juillet 1956

# NOTRE MEMOIRE

## Notre mémoire

**L**a rubrique de «Notre Mémoire» que nous nous efforçons d'entretenir fidèlement ne doit pas être seulement alimentée par quelques grands textes émanant du général de Gaulle ou de plusieurs de ses compagnons les plus illustres. Elle doit aussi faire place à certains des actes et des déclarations qui ont jalonné l'affirmation du gaullisme politique.

Il en est ainsi, en particulier, des statuts de l'association «Convention pour la Ve République», déposés en 1985 au moment où, malgré l'opposition de Raymond Barre, commençait à se profiler la menace d'une altération de nos institutions par la pratique de la cohabitation. Nous en rappelons les deux premiers articles :

### «Article 1er

Il est formé entre les membres qui adhèrent aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et les textes présents et futurs relatifs aux associations.

Elle prend la dénomination de : CONVENTION pour la Ve République.

La CONVENTION est une confédération.

### Article 2

L'association se fixe pour but :

- de défendre les institutions de la Ve République,
- de témoigner que le message gaulliste transcende les clivages partisans, constitue un ferment du progrès social et cimente la cohésion nationale,

- d'œuvrer à l'épanouissement d'une France rassemblée et généreuse, porteuse d'une espérance pour le monde,

- de regrouper tous les gaullistes de conviction fidèles aux grandes orientations définies par le Général de Gaulle.

Sa durée est illimitée».

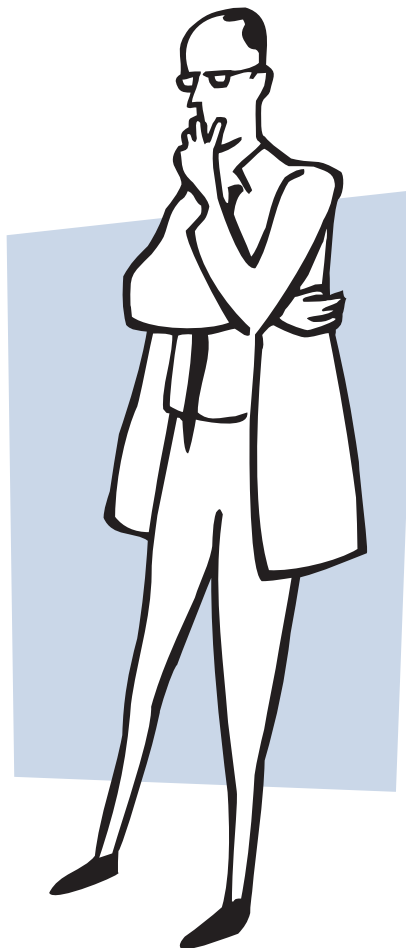
\*

\* \*

Cette association avait été parrainée par des personnalités aussi marquantes que Jean-Marie Domenach, François Goguel, Louis Terrenoire, Bernard Tricot. Malgré son manque de moyens, elle a perduré jusqu'à aujourd'hui, où l'on cherche encore à la copier, d'ailleurs maladroitement : pendant plusieurs années, elle s'était exprimée dans une *Lettre de la Convention* à laquelle a fait suite notre *Lettre d'Argos*, dont nous venons de fêter le quarantième numéro.

Nous rappellerons seulement quelques phrases du premier éditorial de la *Lettre* de 1985 : «Le combat pour les institutions de la Ve République que souhaite mener notre Convention n'est pas un combat secondaire, ni un combat conservateur, ni un combat partisan. C'est, en revanche, un combat républicain et démocratique, que nous voudrions exemplaire... puisqu'il s'efforce de contribuer à la sauvegarde du système le plus proche sans doute de l'idéal de ceux qui, depuis 1789, se sont battus pour instituer en France le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple».

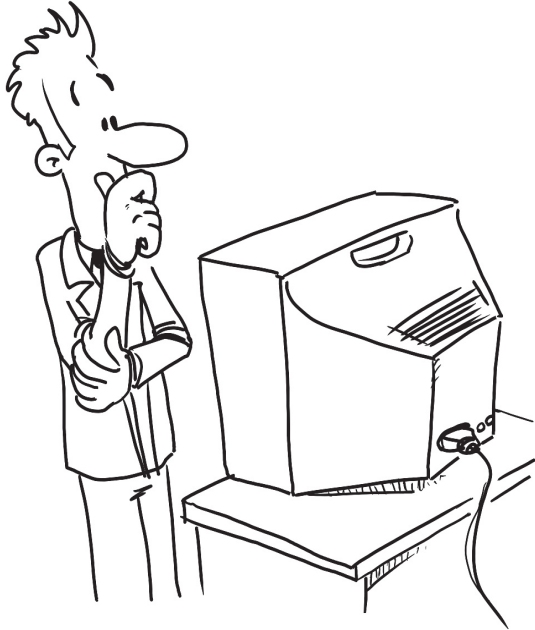
C'est bien le même combat qui continue ■



# CHRONIQUES

## Chroniques

### A propos d'une émission de TV



La chaîne de télévision France 2 a diffusé, les 27 et 28 mars, les deux épisodes du film *Le Grand Charles* (bientôt disponible en DVD). Écrit et réalisé par Bernard Stora, ce film historique est incontestablement une belle réussite, qui a nécessité trois ans de travail, l'accumulation d'une documentation considérable (biographies, mémoires, journaux et magazines, photographies, films, etc.) et des entretiens avec de nombreuses personnalités (Olivier Guichard et Jacques Baumel avant leur décès, Pierre Lefranc, François Flohic, Lucien Neuwirth, Jean Mauriac, etc.).

«Ce n'est pas le portrait en pied d'un personnage historique, a humblement indiqué à la presse Bernard Stora. C'est De Gaulle tel que je l'imagine». La documentation accumulée lui a toutefois permis de se faire «une idée des tournures de pensée, des tics de langage, des gestes quotidiens, des rituels (le café, le cigare ou la cigarette, la volaille que De Gaulle découpait lui-même...)» de Charles de Gaulle : «Autant de pièces incomplètes, certes, mais qui formaient un dessin suffisamment précis pour me permettre de reconstituer mentalement l'ensemble du puzzle. Tout ce que j'ai écrit n'est pas exact au détail près, mais tout est vraisemblable». Dans l'ensemble, en effet, très rares sont les propos dans la bouche de ce Grand Charles qui semblent sonner faux.

Le film concerne surtout la «traversée du désert» (1953-1958). «A partir des années 1960, on dispose – grâce à la télévision – d'une masse de documents filmés considérable et l'imagination est moins libre», a avancé Bernard Stora. Une marge de liberté confirmée par l'acteur Bernard Farcy, qui interprète Charles de Gaulle : «La période choisie, parce qu'elle est méconnue, permettait d'ouvrir un champ d'imaginaire. Personne, à part quelques proches, ne sait exactement ce que De Gaulle faisait à La Boisserie, comment il vivait..., non pas dans l'intimité mais au quotidien. C'est en cela que le projet est passionnant : dévoiler par la fiction le quotidien d'un homme d'exception».

Un des défis auxquels a été confronté le producteur, Jean-Pierre Guérin, qui eut l'intuition du film lors d'une visite à La Boisserie en 1979, fut de trouver un acteur pour jouer le rôle de Charles de Gaulle : «Incarné De Gaulle fiche une sainte trouille aux comédiens», a ainsi souligné Bernard Stora en rappelant que «Jean-Pierre Melville lui-même, dans un film aussi formidable que *L'Armée des ombres*, ne le montre que furtivement, au détour d'un plan, tel un spectre». Des acteurs ont d'ailleurs refusé le rôle, avant que le nom de Bernard Farcy s'impose naturellement.

En dehors des évidences physiques (sa stature, sa corpulence, sa prestance, etc.), la performance de Bernard Farcy, jusque-là surtout connu pour des comédies, est remarquable. «La question n'était pas tant d'accepter que de savoir si c'était possible, si j'allais être crédible», a-t-il déclaré en précisant avoir été décidé par «50 % de vanité et 50 % d'inconscience». L'exercice était en outre rendu plus difficile par l'insertion, dans la fiction, d'images d'archives : l'acteur est alors régulièrement confronté à son modèle, au vrai général de Gaulle. «A l'évidence, j'étais battu d'avance par la comparaison !, a-t-il expliqué. Tout le travail a consisté à me débarrasser d'une certaine solennité vers laquelle j'étais tenté d'aller, vu l'importance du personnage, pour rentrer davantage dans le quotidien de ses gestes, de ses inflexions, de ses accents, mais sans jamais chercher à les imiter, à les caricaturer».

Au final, passée la première scène où apparaissent Charles et Yvonne de Gaulle, le téléspectateur se prend complètement aux dialogues de Bernard Stora et au jeu de Bernard Farcy. En retour, ce dernier a dit s'être «profondément attaché avec déférence» à l'homme Charles de

Gaulle. Affirmant : «Je retournerai à Colombey, sur sa tombe, continuer ma conversation secrète avec lui, lui présenter le «bilan». On va voir s'il se retourne».

Laurent PELVEY

# DIALOGUES

## Dialogues



**1** *Quel jugement portez-vous sur la grave crise qu'a déclenchée la tentative du Premier ministre de créer un CPE ?*

**La Lettre d'Argos** : Notre jugement est sévère, en répartissant assez également les erreurs et les fautes de chacun.

Du côté des pouvoirs publics, il est certain que la tentative de faire passer en force un texte qui pouvait paraître provocateur à beaucoup de jeunes a été tout à fait fâcheuse. Mais il est également certain que la mobilisation, incontestable, de ces jeunes, «organisés» ou non, n'a pas été exempte d'esprit totalitaire en raison du blocage de nombreuses universités et de beaucoup de lycées, et s'est révélée incapable de contenir les pulsions criminelles des casseurs. Quant aux syndicats «représentatifs» et à la gauche parlementaire, ils n'ont pu ni su adopter une attitude constructive et ont préféré s'enfermer dans des «préalables» plutôt que présenter une alternative sérieuse.

Faut-il se contenter de déplorer ce champ de ruines ? Assurément pas, car la société française, quand on le veut bien, est toujours capable de rebondir.

Une situation, elle aussi bloquée en 1968, avait été surmontée grâce au charisme du général de Gaulle et à la solidité de notre économie. L'un et l'autre nous manquent cruellement aujourd'hui, alors que le pouvoir n'a cessé de s'affaiblir et que l'emploi, en dépit de quelques éclaircies, demeure précaire. Mais il ne faut jamais désespérer des Français. Au delà des affrontements d'hier et des aménagements indispensables demain, c'est dans une double voie qu'il faudra s'engager durablement : celle d'une politique économique volontariste ; celle du retour de l'Etat «juste et fort» qu'avait voulu De Gaulle.

**2** *Faut-il se préoccuper, en attendant, des nombreux ouvrages et discours qui annoncent le «déclin» français ?*

**La Lettre d'Argos** : Certainement. Dans la situation que dénoncent ces auteurs, avec plus ou moins de talent et de bonne foi, il y a une réalité que l'on ne saurait occulter ni négliger : la politique de l'autruche n'a jamais permis de régler quelque problème que ce soit. Nous sommes de ceux, au contraire, qui pensent que la France ne pourra se redresser durablement qu'au prix de beaucoup de lucidité et de courage.

Mais qui sont ces théoriciens du déclin auxquels les médias font si souvent la part belle ? Nous trouvons pêle-mêle parmi eux des vichystes incurables ; des professionnels, laïcs et ecclésiastiques, du masochisme pénitentiel ; des interprètes figés de la pensée de Raymond Aron ; des Cassandre au petit pied ; des obsédés de l'ultralibéralisme et du modèle américain toujours prêts à dénoncer une «arrogance» française ; des revanchards de l'Europe supranationale mal remis de leur défaite au référendum constitutionnel de mai dernier... Faut-il préciser qu'aucune ligne cohérente ne se dégage de positions et de postures aussi diver-

ses ? L'opinion publique, consciente qu'il y a aussi «une France qui gagne», commence heureusement à s'en apercevoir

### 3 *La participation est-elle de retour ?*

**La Lettre d'Argos** : Le premier ministre soumettra en juin au Parlement un projet de loi relatif à la participation et à l'actionnariat salarié. Parmi les éléments qui devraient figurer dans ce nouveau texte : la distribution d'actions gratuites à tous les salariés, la redistribution plus équitable des bénéfices grâce à des formules d'intéressement plus avantageuses, la transformation des droits du compte épargne temps en actions de l'entreprise ou en plan d'épargne retraite, ainsi que la création de l'intéressement négocié entre plusieurs entreprises autour d'un projet. Ces points en faveur du salariat vont dans le bon sens. Néanmoins, il semble que la participation des salariés au gouvernement d'entreprise soit la grande absente du projet de loi. Dans un rapport remis au Premier ministre en septembre 2005, les députés François Cornut-Gentille et Jacques Godfrain rappelaient pourtant que «si l'on demeure fidèle à son esprit originel, elle s'accompagne d'une nouvelle gouvernance de l'entreprise». L'actionnariat salarié peut être un moyen d'y parvenir : à condition, soulignent les parlementaires, que la notion soit clarifiée pour assurer aux salariés la détention d'un minimum de 5 % du capital de l'entreprise... ce qui semble, en effet, un minimum pour donner une certaine réalité à l'effort de «patriotisme économique».

### 4 *Où en est la diversité culturelle ?*

**La Lettre d'Argos** : Pour le moment, seul le Canada a ratifié la Convention sur la diversité culturelle adoptée à l'UNESCO en octobre 2005. La France, quant à elle, devrait bientôt soumettre aux assemblées un projet de loi de ratification. Le Sénégal et le Burkina Faso devraient également suivre. Comme le rapportait récemment le journaliste Christian Rioux dans le quotidien québécois *Le Devenir* (18 mars 2006) : «On est encore loin des 30 Etats qui permettront à la convention d'entrer en vigueur [...] Dans les semaines à venir, la priorité de la Francophonie ira à la ratification [...]. L'organisme veut s'assurer que tous ses membres ratifient le traité au plus vite».

La défense de la langue française reste un combat de chaque instant. Ce fut le cas à l'Assemblée nationale où a été relancée la question de la ratification du protocole de Londres sur

les brevets européens. Ce protocole, signé par le gouvernement de Lionel Jospin, attend toujours sa ratification par le Parlement français. Or, la langue française avait été trop vite sacrifiée par le dit gouvernement... Ironie de l'histoire, c'est un député UMP, Jean-Michel Fourgous, qui a tenté d'imposer une ratification discrète lors du débat sur la loi de programme pour la recherche ! On ne peut que saluer la prompte mobilisation d'un certain nombre de parlementaires, à l'appel des associations francophones, parmi lesquels Bruno Bourg-Broc, Nicolas Dupont-Aignan, Jacques Godfrain et Jacques Myard, pour s'y opposer.

### 5 *Que pensez-vous de la victoire de M. Prodi aux élections italiennes ?*

**La Lettre d'Argos** : Nous distinguerons deux plans.

Celui de la politique intérieure italienne d'abord. Aussi désireux que nous soyons de ne pas nous immiscer dans les affaires internes d'un pays voisin et ami, nous ne pouvons nous empêcher de saluer la victoire de la coalition – bien incertaine pourtant – conduite par M. Romano Prodi. Nous le faisons à la fois parce que le bilan de M. Berlusconi était franchement mauvais et parce que le programme de gouvernement et le comportement de M. Prodi nous semblent plus positifs, et plus sérieux, que les projets et l'attitude de son adversaire. Le rapprochement affiché de ce dernier avec des éléments inquiétants de l'extrême droite ne pouvait, en outre, que nous préoccuper : n'oublions pas que le gaullisme a d'abord été, historiquement, un antifascisme !

En revanche, nous ne sommes pas du tout d'accord avec les intentions qu'a manifestées M. Prodi, dans divers entretiens avec la presse, pour relancer la construction européenne.

Il est en effet inadmissible qu'il réclame la nomination immédiate d'un ministre des Affaires étrangères européen alors que cette création, qui était une des mesures-phare du traité constitutionnel de l'an dernier, a été rejetée, comme le reste, par une nette majorité de Français et de Hollandais. Quel mépris pour la démocratie !

Et quelle inconscience de vouloir procéder à cette relance sur des bases manifestement intégrationnistes en coupant en deux les pays de la vieille Europe, alors que les opinions publiques s'interrogent partout sur les finalités de l'Europe de demain !

Décidément, l'ancien président de la Commission européenne, comme les émigrés de jadis, n'a rien oublié ni rien appris.

## 6 Y a-t-il toujours des gaullistes chez les jeunes ?

**La Lettre d'Argos** : Engagés dans la bataille pour le «non» en 2005, nos amis d'«appel d'R» poursuivent leurs activités. «Appel d'R» a ainsi ouvert un cycle de dîners-débats très fréquentés par une jeune génération de gaullistes de conviction. Edouard Husson, Eric Zemmour, Malek Boutih comptaient parmi leurs récents invités. C'est ainsi qu'on transmet l'héritage ([www.appeldr.net](http://www.appeldr.net)). ■



Tous nos lecteurs pourront prolonger ce dialogue en nous joignant sur notre site : <http://gaullismesocial.free.fr>

# COLLOQUE

## Colloque



Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs qu'un colloque sur «Jacques Chaban-Delmas en politique» se tiendra à Bordeaux les 18, 19 et 20 mai prochains.

Co-organisé par l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III et le Centre d'histoire de Sciences Po de Paris, il sera dirigé par les professeurs Bernard Lachaise, Gilles Le Béguec et Jean-François Sirinelli. Ouvert par M. Hugues Martin, député-maire de Bordeaux, il associera les rapports d'universitaires de Paris, de Bordeaux, de Rome, mais aussi de Poitiers, d'Arras, d'Orléans, de Nancy, de Clermont-Ferrand, de Lyon, et les

témoignages d'acteurs de l'époque, MM. Michel Habib-Deloncle, André Fanton, Jean Charbonnel, Pierre Pascal, Michel Sainte-Marie et Jacques Valade.

La carrière, si diverse mais toujours remarquable, de Jacques Chaban-Delmas qui fut pour beaucoup de nous un maître et un ami, sera ainsi évoquée en trente rapports qui rendront compte :

- le 18 mai, de son passage de la Résistance à l'engagement politique, au Parlement et au gouvernement, sous la IV<sup>e</sup> République ;

- le 19 mai, de sa présence essentielle au cœur de la République gaullienne, depuis la présidence de l'Assemblée nationale jusqu'à la conduite du gouvernement de la «nouvelle société» de 1969 à 1972 ;

- le 20 mai, de son départ de Matignon, de sa candidature à l'élection présidentielle et des dernières années de sa vie publique nationale, sans oublier l'action déterminante, sur le plan local et régional, du maire de Bordeaux, «duc d'Aquitaine».

Enfin, les conclusions de ce colloque, si attendu et qui devrait faire date, seront apportées par Gilles Le Béguec et Bernard Lachaise ■

**Directeur de la publication :**  
Jean CHARBONNEL

**Abonnement :**  
Chèques à l'ordre d'ARGOS  
5 numéros par an : 30 €  
Abonnement de soutien : à partir de 76 €

**Rédaction :**  
14, rue Dupont des Loges - 75007 PARIS

**Imprimerie :**  
CHAISTRUSSE s.a.  
19105 BRIVE  
Dépôt légal : Avril 2006, n° 6751